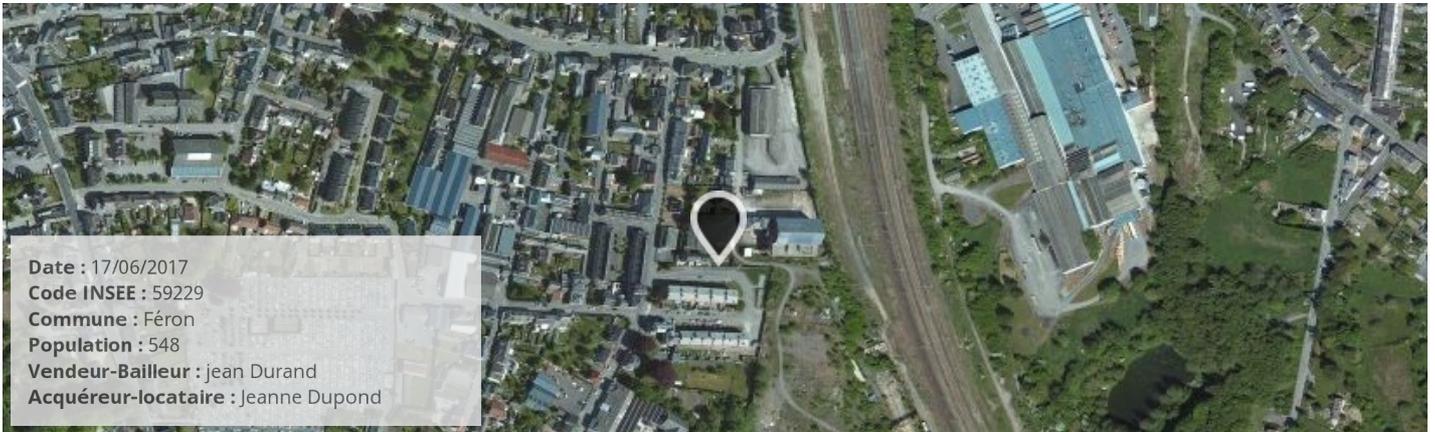


## ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

### 22-44 RUE MICHEL DUBOIS 59610 FERON



### SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 2

17 BASIAS, 2 BASOL, 1 ICPE

SEISME : NIVEAU 2

#### RISQUES NATURELS <sup>(1)</sup>

#### RISQUES MINIERES <sup>(1)</sup>

#### RISQUES TECHNOLOGIQUES <sup>(1)</sup>

Inondation  
Séisme

Aucun

Engins de guerre

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Par une crue à débordement lent de cours d'eau)	Approuvé	PPRI Helpe Mineure	18/12/2009

#### CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable

## Atlas de Zone Inondable

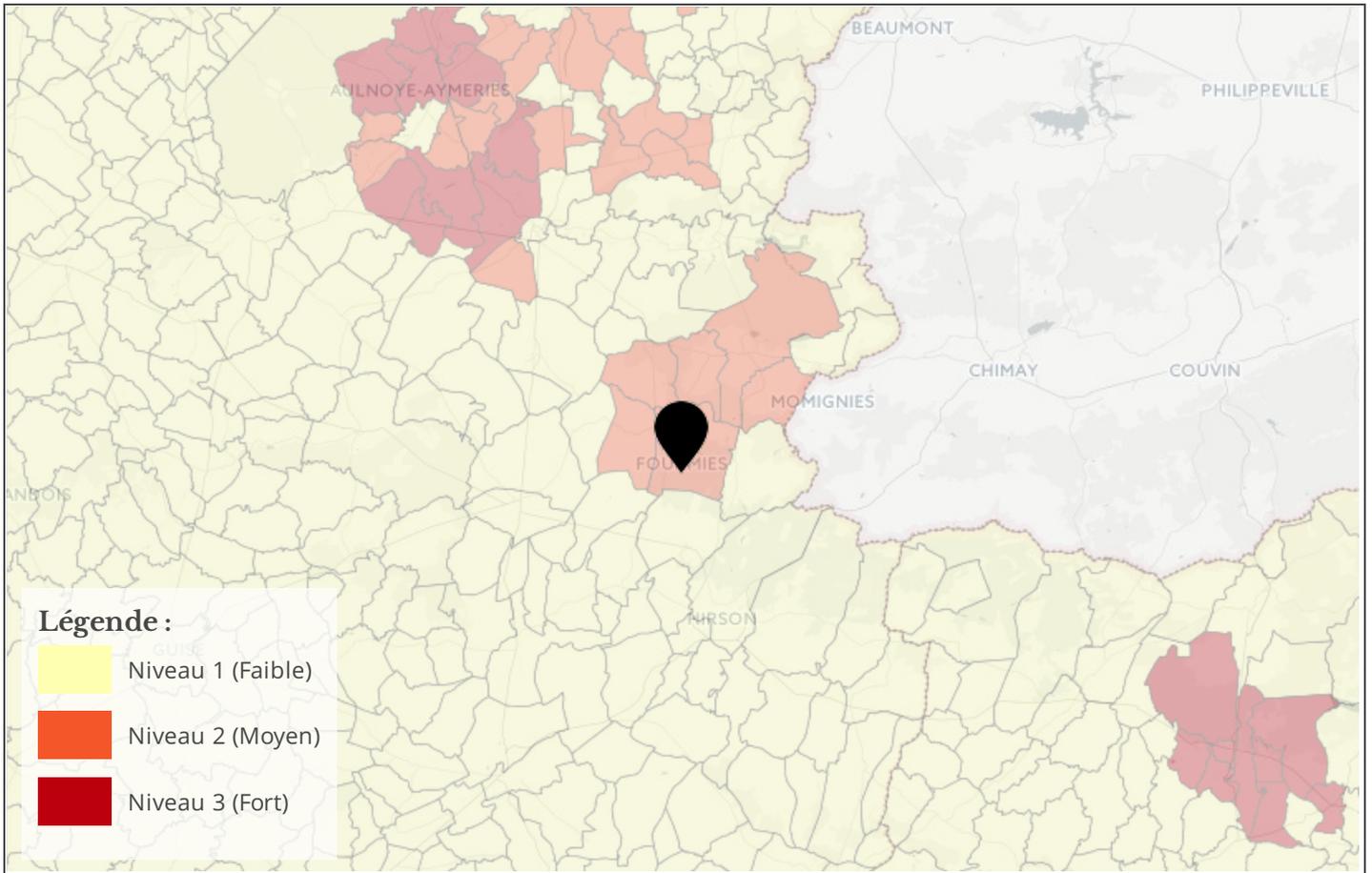
Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	Vallée de l'Helpe Mineure	01/12/2000

### Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

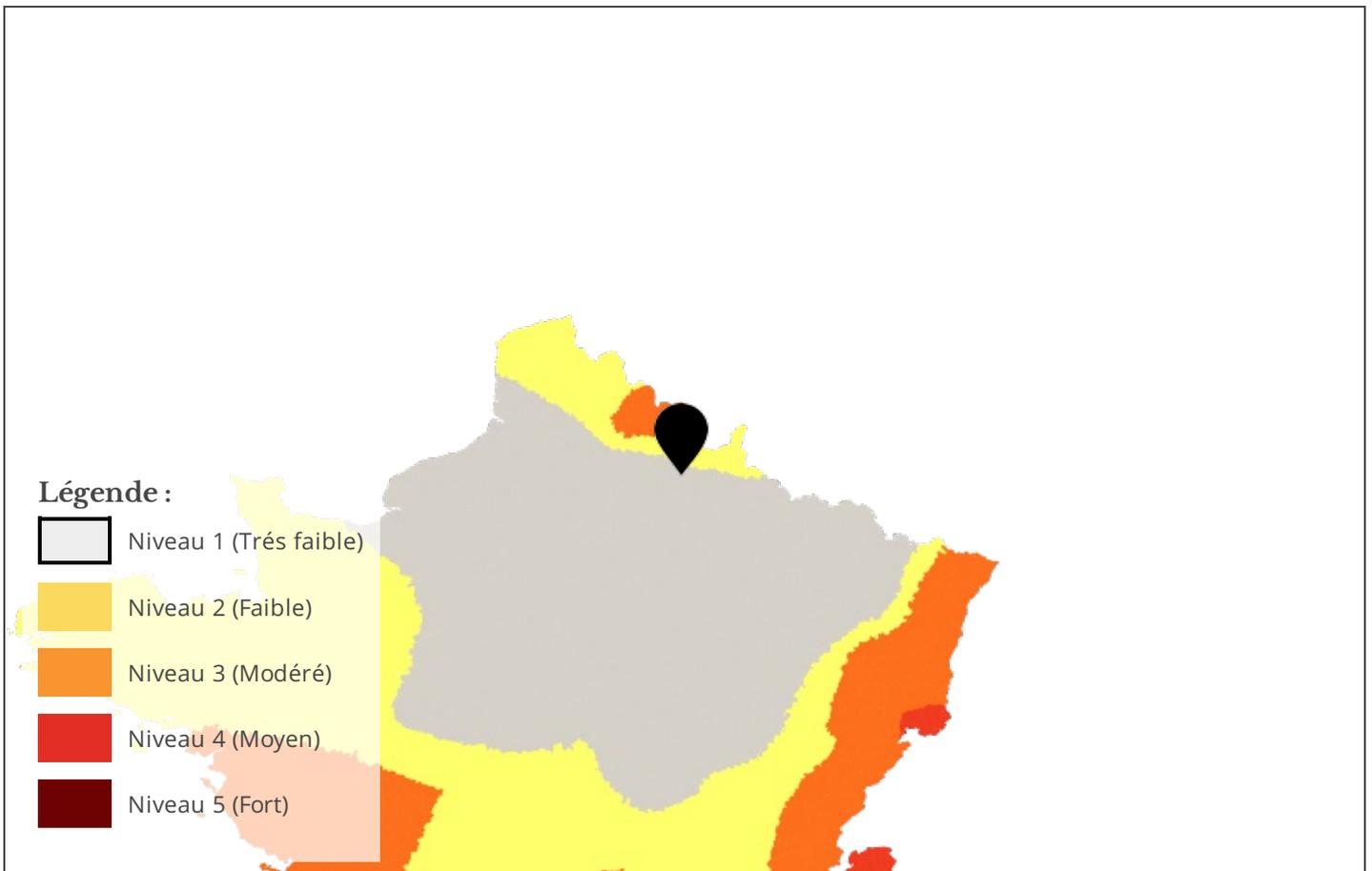
Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations, CMLAVet glissement de terrain	22/11/1984	24/11/1984	14/03/1985	29/03/1985
Inondations et coulées de boue	02/06/1992	03/06/1992	06/09/1993	19/09/1993
Inondations et coulées de boue	19/12/1993	02/01/1994	11/01/1994	15/01/1994
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999



## Information RADON



## Cartographie des zones sismiques





# Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

**1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral**

N°  du  Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

**2. Adresse**  code postal ou Insee  commune

**3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui  Non  X

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

<b>inondation</b> <input type="checkbox"/>	<b>crue torrentielle</b> <input type="checkbox"/>	<b>mouvements de terrain</b> <input type="checkbox"/>	<b>avalanches</b> <input type="checkbox"/>
<b>sécheresse</b> <input type="checkbox"/>	<b>cyclone</b> <input type="checkbox"/>	<b>remontée de nappe</b> <input type="checkbox"/>	<b>feux de forêt</b> <input type="checkbox"/>
<b>séisme</b> <input type="checkbox"/>	<b>volcan</b> <input type="checkbox"/>	<b>autres</b> <input type="text"/>	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui  Non  X  
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui  Non

**4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]**

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui  Non  X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

**mouvements de terrain**  **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui  Non  X  
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui  Non

**5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui  Non  X  
 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

**effet toxique**  **effet thermique**  **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui  Non  X

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui  Non  X  
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui  Non

**6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5**  **zone 4**  **zone 3**  **zone 2**  **zone 1**   
    forte    moyenne    modérée    faible    très faible

**7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique**

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui  Non

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

<b>8. Vendeur - Bailleur</b>	<input type="text" value="jean"/>	<input type="text" value="Durand"/>
<b>9. Acquéreur - Locataire</b>	<input type="text" value="Jeanne"/>	<input type="text" value="Dupond"/>
<b>10. Lieu / Date</b>	<input type="text" value="FERON"/>	<input type="text" value="17/06/2017"/>

**Attention !** S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

**Article 125-5 (V) du Code de l'environnement:** En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

## Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
NPC5910633	etablissements a. fevrier (sarl), dépôt d'hydrocarbures, 60 rue ulrici (marcel) fourmies (59249)	146 mètres
NPC5910251	dorvillers & fayard (sarl) anc. dorvillers clovis (mr), fonderie de fer, 55 rue ninite fourmies (59249)	165 mètres
NPC5910470	nmc industrie france (sa) chaudronnerie pamart (sarl) anc. etablissement public de la condition des laines, des soies et des cotons., dépôt de fuel, 11 rue conditionnement (du) fourmies (59249)	190 mètres
NPC5908446	buissart g. et fils (guillaume et raphaël) (ets), caoutchouc (fabrique de), rue braille fourmies (59249)	191 mètres
NPC5910586	agence de charbonnage poetry (sarl), agence de charbonnage, 53 rue thiers fourmies (59249)	223 mètres
NPC5910260	raffinerie de pétrole du nord (sté), dépôt de liquides inflammables, gare fourmies (de) fourmies (59249)	259 mètres
NPC5908463	verrerie à bouteilles (sa) anc. mulat - legrand et cie (ets), verrerie, 9 rue goutierre (du général christian) fourmies (59249)	266 mètres
NPC5910261	hôtel gabriel, pompe à essence, rue gare (de la) fourmies (59249)	276 mètres
NPC5908450	demoulin et droulers (ets), peignage (atelier de X"peignage anglais"), chemin vicinal 20 fourmies (59249)	294 mètres
NPC5910259	legrand (ets), pompe à essence, place gare (de la) fourmies (59249)	301 mètres
NPC5910263	scohy (ets), entrepreneur de transports, rue grenoble (de) fourmies (59249)	334 mètres
NPC5908502	mennessier g. (ets), serrurerie, et fabrique de limes, 51 rue gambeta fourmies (59249)	375 mètres
NPC5910267	imbert andré (ets) anc. th & l gobert (ets), épicerie, 4 rue goutierre (du général) fourmies (59249)	395 mètres
NPC5910472	visseries et boulonneries de fourmies (sarl), visserie, 2 rue pescheux (fernand) fourmies (59249)	440 mètres
NPC5910445	bruyere raymond (ets), atelier de teinture et de dégraissage, 56 rue jaurès (jean) fourmies (59249)	475 mètres
NPC5910608	les manufactures marcel herouard, dépôt de fuel, chemin blés (des) fourmies (59249)	477 mètres
NPC5908448	daumer henri (ets) anc. daumer (ets), dépôt de pétrole et essences, 15 rue grenoble (de) fourmies (59249)	485 mètres

## Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
59.0567	, agrati (ex textron fastening (ex vbf)), 2 rue chauffour fourmies(59249)	351 mètres
59.0040	, ancienne raffinerie okoil, 10 rue du trieux fourmies(59249)	466 mètres

## Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
70.619	agrati, fourmies 59610	336 mètres

Télécharger l'IAL

<http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/L-information-preventive/IAL-Information-des-Acquereurs-et-des-Locataires/Les-dossiers-d-information-communaux>

Préfecture : Nord  
en application du IV de l'article

**Déclaration de sinistres indemnisés**  
**L 125-5 du Code l'environnement**

Adresse de l'immeuble

Commune

FERON

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

**Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe**

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

<b>Inondations, CMLAVet glissement de terrain</b>	Arrêté en date du 14/03/1985	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 06/09/1993	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 11/01/1994	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain</b>	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

**Pour en savoir plus**, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : [www.prim.net](http://www.prim.net)